

DÉPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

Il a plu à Son Honneur le Lieutenant-Gouverneur, par un ordre en conseil en date du 11 septembre (1893), de détacher de la municipalité de Saint-Jérôme, comté de Matane, les lots suivants du cadastre, savoir : dans le 2ème rang, depuis et y compris le lot No 362 jusqu'au No 388 inclusivement ; dans le 3ème rang, depuis et y compris le lot No 547 jusqu'au No 557 inclusivement ; dans le 4ème rang, depuis et y compris le lot No 559 jusqu'au No 574 inclusivement, et les annexer pour les fins scolaires, à canton " Tessier, " dans le même comté.

Cette annexion ne devant prendre effet que le 1er juillet prochain (1894).—*Gazette officielle*, 16 sept. courant.

DÉPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

Il a plu à Son Honneur le Lieutenant-Gouverneur, en date du 11 du courant (1893), de nommer commissaire d'écoles de la municipalité du " Haut de la Côte Saint-Louis, " comté de Jacques-Cartier, M. Marcel Groulx, en remplacement de M. Camille Renaud, dont le terme d'office est expiré.—*Gazette officielle*, 16 sept. courant.

DÉPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

Il a plu à Son Honneur le Lieutenant-Gouverneur, en date du 8 septembre courant (1893), de nommer commissaires d'écoles de la municipalité de Saint-Justin, comté de Maskinongé, les messieurs suivants, savoir : MM. Antoine Masson et François Marchand, en remplacement de MM. Adolphe Alary et Onésime Bellemare, dont le terme d'office est expiré.—*Gazette officielle*, 16 sept. courant.

DÉPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

Il a plu à Son Honneur le Lieutenant-Gouverneur, en date du 8 septembre courant (1893) de nommer commissaires d'écoles de la municipalité de Saint-Désiré du Lac-Noir, comté de Mégantic, les messieurs suivants, savoir : M. Ferdinand Cantin, en remplacement de M. Ph. Blanchet, qui a quitté les limites de la municipalité, et MM. David Wilson et Téléphore Fréchette, en remplacement de MM. John Penhale et Pierre Roberge, dont le terme d'office est expiré.—*Gazette officielle*, 16 sept. courant.

DÉPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

Il a plu à Son Honneur le Lieutenant-Gouverneur de nommer, le 26 septembre courant (1893), M. Eugène Destroismaisons, commissaire d'écoles pour la municipalité de Sainte-Louise, comté de l'Islet, en remplacement de M. Charles Castonguay, décédé.—*Gazette officielle*, 30 sept. courant.

Comité catholique du Conseil de l'Instruction publique.

Présents :—Le Surintendant, président ;
Mgr l'archevêque de Cyrène,
" " de Montréal,
" " d'Ottawa,
" l'évêque de Trois-Rivières,
" " de Rimouski,
" " de Chicoutimi,
" " de Valleyfield,
" " de Cythère, vicaire apostolique de Pontiac.

Mgr l'évêque de Drusipara, représentant
Mgr l'évêque de St-Hyacinthe,
Rév. M. H.-O. Chalifoux, administrateur
du diocèse de Sherbrooke.

Rév. M. J.-C.-K. Laflamme, représentant
Mgr l'évêque de Nicolet,

L'honorable L.-R. Masson,
" juge L.-A. Jetté,
" François Langelier,
" H. Archambeault,
" Thomas Chapais,

M. P.-S. Murphy,
" Eugène Crépeau,
" H.-R. Gray,
" le docteur Leprohon.

Lecture des lettres de Mgr l'évêque de St-Hyacinthe et de Mgr l'évêque de Nicolet informant le Comité qu'ils délèguent pour les remplacer, le premier, Mgr l'évêque de Drusipara, son coadjuteur, et le second, M. l'abbé J.-C.-K. Laflamme, recteur de l'Université Laval.

Le procès-verbal de la dernière séance est lu et adopté.

Sur motion de l'honorable juge Jetté, secondé par sa Grandeur Mgr le vicaire apostolique de Pontiac, il est résolu :

"Qu'avant de passer aux affaires ordinaires, ce Comité désire consigner dans ses archives l'expression de profond regret de tous ses membres à l'occasion de la mort de Mgr Antoine Racine, évêque de Sherbrooke, dont le dévouement éclairé à la cause de l'éducation "